

COMMUNE D'ESCAUDES

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. PLAN DE ZONAGE
Echelle : 1:5 000ème

PROJET DE P.L.U. APPRÊTÉ par le conseil municipal le 24 Janvier 2012
PROJET DE P.L.U. soumis à PROCÉDURE PUBLIQUE le 10/12/2012 au 10/01/2013
P.L.U. APPROUVÉ par délibération du conseil municipal le 28 Juin 2013

Architectes D.P.L.G.
Urbanistes D.E.S.S.
Paysagistes D.P.L.G.

30 Rue de Biscan
35300 BORDAUX
Tel. 05 56 23 10 75
Fax. 05 56 23 10 91
com@escaudes.com

LEGENDE :

ZONAGE :
ZONES URBAINES : Zone "U"
ZONES A URBANISER : Zone "AU"
ZONES NATURELLES : Zone "N"
ZONES AGRICOLES : Zone "A"

1 Emplacement réservé

Espace Bois Classé à conserver au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme

Espace Bois Classé à créer au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme

Elements de paysage à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L. 123-1-5-7° :

Élément bâti

Recul des constructions au titre de l'article L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme.

Zone de bruit RN 524 (Arrêté préfectoral du 06/04/2011)

Zone de bruit A65 (Arrêté préfectoral du 08/08/2011)

Périmètre de protection des monuments historiques (rayon 500 m)

TABEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaires
1	Extension de la zone des sites municipaux et création d'un espace de stationnement	Commune

